

nous, que l'avons par les vertiges du pouvoir, et qui, mesurant les hommes à la taille des événements qui se jouent d'eux, ne trouvons pas dans un homme la puissance de les maîtriser!

Ce que nous ne trouvons pas dans un homme, une institution seule peut nous l'offrir.

Une institution seule qui mette le gouvernement à l'abri des compétitions vulgaires;

Qui préserve l'état de nos agitations qui se reproduisent toutes les fois qu'il y a à pourvoir au gouvernement; (Bravo!)

Qui, quand la mort y fait le vide, le comble immédiatement par la seule puissance du vieux cri de nos pères: *Le roi est mort, vive le roi!* (Bravo!) Et voyez la prévoyance de la Providence:

Indulgent même envers nos discordes, elle semble se prêter à les éteindre; et qui sait si ce n'est pas un reste d'amour et de pitié pour cette pauvre France qu'elle nous a donné un roi sans enfants et un dauphin sans ambition du trône? (Applaudissements prolongés.)

Pourquoi ne dirons-nous pas hautement ces choses?

Quand les hommes qui, comme l'a si bien dit M. le président, ne laissant ni paix ni trêve à notre malheureux pays, colportent librement leurs idées subversives; quand les passions révolutionnaires, insurgées contre la société et contre Dieu, menacent hardiment toutes nos libertés et notre existence sociale; quand vous nous conviez à unir nos efforts pour assurer la grandeur et le repos de la France, et lui donner un lendemain, pourquoi hésitons-nous à le dire, puisque c'est à tous notre conviction, que ce lendemain... c'est la monarchie!

Et qu'on le sache bien, notre monarchie n'est ni le retour d'abus irrévocablement détruits, ni la négation des libertés irrévocablement acquises, c'est l'application des principes nécessaires qui, par l'acceptation de droits et de devoirs réciproques, destinés à se compléter et à mutuellement se féconder, assureront le repos et la grandeur de la France par l'union de la nation et du roi!

Voilà notre monarchie. (Très bien!) Et si, ce qu'à Dieu ne plaise! nous sommes vaincus par la majorité, vous ne trouverez pas mauvais que nous déléguions avec nous-mêmes, si nous devons au gouvernement dont nous aurons combattu l'avènement parce qu'il ne nous présage que des ruines, l'avantage de lui servir de minorité! (Vive adhésion.)

A l'union de tous les hommes d'ordre!
A la fortune de la France!

LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 2 novembre 1872.

A mesure que le terme des vacances parlementaires se rapproche de nous, l'anxiété croît dans le pays et l'on se demande avec effroi ce qui va se passer au début de la session. L'Assemblée se laissera-t-elle encore tromper par les déclarations toujours si optimistes de M. Thiers? Ou bien écartant d'une main résolue les voiles sous lesquels on veut lui cacher la vérité, saura-t-elle regarder en face l'abîme que la démagogie a creusé impunément sous nos pas, depuis la chute de la commune. Si l'Assemblée n'avise pas et de suite, elle périra et la France se retrouvera lancée dans les plus abominables aventures. Nous sommes plus malades que nous ne l'étions en 1851, alors que M. de Moricna écrivait le *Spectre rouge* et que l'on attendait à jour et heure fixes, pour

le mois de mai 1852, l'avènement légal de la démagogie. La France fut alors assez aveugle pour désirer et acclamer le coup d'Etat. Elle se croyait sauvée, alors qu'elle entraînait dans une voie plus périlleuse que celle dont elle s'estimait si heureuse d'être sortie. Dégoutée d'une fausse liberté qui conduisait à l'anarchie, elle accueillit avec enthousiasme un principe d'autorité, sans regarder à la morale des bornes et des moyens. — Je ne vois guère à quel César la France pourrait vouloir recourir aujourd'hui. Elle a fait la cruelle expérience de l'autorité sans respectabilité, saura-t-elle, dans la situation extrême où elle se trouve, faire taire de sots préjugés, des craintes chimériques et tourner ses regards vers le vrai principe de toute autorité honnête, vers ce prince qui force l'estime et le regret des natures les plus vicieuses?

M. Thiers, que tant de gens persistent à trouver habile, a joué le jeu le plus funeste, il a laissé le champ libre aux empoisonneurs publics; s'il ne les a pas favorisés, qu'advient-il de nous, si l'Assemblée, par un dernier effort, n'engage pas le duel inévitable dont l'existence de notre patrie sera l'enjeu, et si, pour vaincre, elle ne fait pas appel au seul homme qui veuille et qui puisse nous sauver!

La France est un peu comme Mithridate. Sa robuste nature s'est habituée à supporter, sans en mourir, les plus violents poisons; mais on peut voir quels ravages le régime révolutionnaire a faits dans son organisme. Il est temps qu'elle renonce à ces excès qui la minent; elle a conscience qu'il faut changer de vie, elle semble n'avoir pas le courage d'une bonne résolution.

Je souhaite vivement que la session débute par des mesures énergiques; c'est le seul moyen de sortir du borborygme où nous piétons. Si on nese fâche pas une bonne fois avec les radicaux, nous mourrons bêtement et nous manquerons la seule chance immédiate de nous sauver.

On annonce que le lieutenant colonel Favre, un de nos officiers les plus distingués, aide-de-camp du ministre de la guerre, et dont le nom a été prononcé à propos du banquet militaire à la Fère, va être chargé d'une mission politique dans plusieurs états de l'Europe.

Celui qui marche le matin dans les guérets, fait lever, presque à chaque pas, un charmant petit oiseau qui se lève tout droit dans les airs, va se perdre dans la nue, et salue de là, par ses chants, le passant qui l'écoute d'une oreille attentive et charmée.

Paris a aussi ses oiseaux du matin. Il est difficile de se promener dès l'aurore sans rencontrer sur son chemin quelques individus de l'espèce essentiellement française, que les disciples de Rousseau, Babeuf et Fourier désignent sous le nom de l'HOMME.

Ce matin, de bonne heure, nous passions la Seine sur le Pont-Neuf. Devant nous, dans la brume, s'agitait une forme bizarre dont la marche capricieuse nous fit reconnaître un HOMME festonnant du parapet au bord du trottoir.

Arrivé devant la statue de Henri IV, dont on ne distinguait pourtant que les parties saillantes qui perçaient le brouillard, notre ivrogne reconnut le bon roi, et, comme l'alouette, se prit à chanter: « On dit que j'étais bon pour le pauvre monde!... Possible! mais faut pas croire que l'AMIDONNERAIS le peuple » d'aujourd'hui avec ta poule; sans la

bourrée de vanité, n'y avait rien de fait! La poule et le pôt, vois-tu, mon vieux, c'est bon pour la FEMME; l'HOMME... il faut d'abord qu'il tue le ver!... Et l'HOMME allant donner du nez contre la guille qui protège le monument, s'affaissa lourdement sur le sol: « Baouf! » La sonorité particulière de cette chute si bien en harmonie avec le ton du discours, nous a rappelé l'aphorisme gouvernemental de Chaumette, l'un des élèves les plus distingués du tendre et pastoral Rousseau: « L'HOMME, c'est le ventre; pour le conduire, il faut le tenir en appétit et lui gratter le gosier. » Chaumette a raison. Enlevez à l'espèce humaine le sentiment de la nationalité, l'espérance d'une vie future, la dignité et la responsabilité du chef de famille, il n'en reste plus rien que l'HOMME, c'est-à-dire l'intestin et son enveloppe.

P. S. — Bourse très-agitée; les principales valeurs en baisse; il y a de grandes inquiétudes dans tous les esprits; tout le monde comprend que la situation actuelle ne peut se prolonger et qu'une crise est inévitable.

DE SAINT-CHÉRON.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix doit se réunir mardi prochain, 5 novembre, à sept heures du soir, pour l'ouverture de la session.

Nous avons publié récemment la liste des marchandises qui ne peuvent plus circuler dans le rayon soumis à la surveillance du service des douanes, sans être accompagnées de passavants.

Cette sujétion est pénible au commerce et suscitera pour lui de fréquentes difficultés.

En voici une déjà que nous signalons dans l'espoir qu'on pourra la faire disparaître.

C'est au bureau de la gare que se fait la délivrance des passavants. Un unique employé est chargé de ce travail et ce n'est là, nous assure-t-on, qu'une partie de sa tâche quotidienne. Aussi, malgré toute son activité et sa bonne volonté incontestable, est-il souvent obligé de faire attendre de longues heures le public qui réclame et s'impatiente, non sans raison.

Ne serait-il pas possible d'établir, au centre de la ville, un second bureau où l'on délivrerait les passavants et les autres pièces exigées par les formalités douanières?

On éviterait aussi à nos commerçants et à leurs employés des courses fort longues et une perte de temps considérable.

La question nous paraît assez sérieuse et assez urgente pour que nous sollicitions de la Municipalité et de la Chambre de commerce une démarche commune, près de l'administration des douanes qui ne rejetera certes pas une proposition aussi légitime et aussi bien justifiée.

Nous lisons dans le *Propagateur*: « Le Journal de Roubaix annonce que l'adjudication pour l'enlèvement des immondices, qui devait avoir lieu lundi à l'Hôtel-de-Ville, n'a pu se faire faute de soumissionnaires. La durée de l'adjudication est de quatre ans, mais il paraît que les entrepreneurs ne trouvent pas, dans ce délai, une garantie suffisante. »

Il en résulte que la ville de Roubaix est encore assujettie aux exigences du monopole dont notre ville de Lille a été si longtemps victime.

Ici, la municipalité a fini par comprendre qu'il n'y avait, comme nous le répétons sans cesse, qu'un moyen de s'en affranchir: c'était de diviser la ville en circonscriptions, et de faire avant d'adjudications. On y est enfin venu. La ville est aujourd'hui partagée en trente-deux sections, qui sont mises en adjudication tous les ans. L'emprétement des cultivateurs des environs est tel que la ville, au lieu de payer pour l'enlèvement, reçoit des sommes qui s'accroissent chaque année. La dernière adjudication a produit 5,000 fr.

Il y a des avantages sous tout les rapports, car l'enlèvement s'opère régulièrement, et l'administration est débarrassée de tous les ennus dont elle était accablée sous le monopole.

L'administration municipale de Roubaix, si elle suivait l'exemple de Lille, obtiendrait certainement le même succès.

Le concert organisé par M. Koszul et dont nous avons publié le programme a eu lieu mercredi dernier.

Un brillant auditoire a pris place dans cette belle salle de la mairie qui offre aux musiciens des conditions de sonorité si favorables: il eût été certainement plus nombreux si un retard imprévu et les mauvais temps n'étaient venus déranger bien des projets.

Pour commencer le concert, MM. E. W... V. Delannoy et Koszul ont joué l'ouverture du *Pardon de Plermel* de Meyerbeer, arrangée pour deux pianos et orgue par M. Koszul.

Ce chef-d'œuvre, remarquable surtout par la richesse des idées et des développements, et par une instrumentation dont Meyerbeer possédait le secret, convenait à merveille pour disposer le public à l'attention et au recueillement. Il a été exécuté avec un ensemble parfait et un vrai sentiment des nuances.

Meilleure encore a été l'exécution du morceau servant d'introduction à la seconde partie: *Fantaisie concertante*, pour deux pianos sur des motifs de Weber.

Qu'il nous soit permis, sans blesser la modestie de M. W..., qui s'est dérobé aux applaudissements réitérés du public, de rendre ici un juste hommage à l'élegance et à la sûreté de son jeu.

Mlle Fidès de Vriès était attendue avec une impatiente curiosité: elle arrivait précédée d'une grande réputation: elle a su la justifier. L'air des *Bijoux* de Faust est un de ses triomphes au théâtre. Elle l'a détaillé avec une rare finesse: tout à tour naïve, triste, joyeuse, tendre, coquette, elle a bien personnifié Marguerite. Sa vocalisation irréprochable dénote l'artiste complètement maîtresse de ses moyens. Ces qualités rehaussées encore par la beauté expressive de sa figure ont soulevé l'enthousiasme de l'auditoire qui a éclaté en applaudissements.

La *Valse de Roméo* n'a peut-être pas été dite, (quoique bisnée) avec la même perfection: la voix de Mlle de Vriès est d'une sonorité douce et pénétrante dans le médium, mais elle manque un peu d'éclat dans les notes élevées. Elle était, du reste, visiblement fatiguée.

Mlle de Vriès a encore chanté, cette fois avec M. Nicot, le charmant *Nocturne de Don Pasquale*. Ce n'est pour ainsi dire qu'un mélodieux murmure: les deux artistes l'ont soupigné avec âme et délicatesse.

M. Nicot, que le public a immédiatement reconnu et accueilli avec une chaleureuse sympathie, a déployé les ressources variées de son talent dans des morceaux très-différents de caractère: l'air de *Raymond* d'A. Thomas, *Tristesse* de Heyberger et *Chanson de printemps* de Gounod.

Les deux derniers surtout ont obtenu un grand succès: *Tristesse* est une ravissante poésie de Sully-Prud'homme

dont M. Heyberger s'est rendu, avec une grande simplicité de moyens, la mélancolie naïve et profonde. Quant à la *Chanson de printemps*, c'est une des plus fraîches mélodies de Gounod, et M. Nicot l'a dite avec un charme exquis. Dans la deuxième partie, M. Nicot a été bisné avec l'air de *Alsace* de Weckerlin; enfant de l'Alsace; nul ne pouvait mieux que lui sentir et exprimer l'énergie patriotique des strophes de Jules Barbier.

Le violoncelle de M. Louis Delannoy est venu faire agréablement diversion au chant et au piano. Dans la romance de Spohr et l'*Andante de Beethoven*, excellent artiste s'est distingué comme toujours par un jeu large, un beau style et une grande pureté de son. Sa fantaisie sur la *Fille du Régiment*, très-jolie et hérissée de difficultés, a fait beaucoup de plaisir. M. Delannoy a été dignement secondé par son frère, M. Victor Delannoy, qui s'est contenté du modeste rôle d'accompagnateur.

Nous avons fait les honneurs du compte-rendu aux artistes étrangers, réservant pour la fin M. Koszul, l'organisateur du concert.

Il a joué deux *Romances* de sa composition dont nous avons admiré la contexture et la grâce mélodique.

Originalité, bizarrerie, difficulté d'exécution, voilà ce qui nous a frappé dans la *Rhapsodie hongroise* de Liszt. Peut-être une seule audition était-elle insuffisante pour apprécier ce morceau. En revanche, la *Gavotte* de Gluck a enlevé du premier coup tous les suffrages. C'a été la perle de la soirée. Son allure vive et rythmée, sa phrase nettement dessinée et jusqu'à son air d'archaïsme ont charmé l'auditoire.

La merveilleuse transcription de la *Kermesse* de Faust, par St-Saëns, a été également fort goûtée, grâce à la netteté et au brio de l'exécution.

Tel a été ce concert auquel n'a manqué qu'une assistance plus nombreuse: espérons que les applaudissements prodigués à M. Koszul l'auront un peu dédommagé. — X...

Le tribunal civil de la Seine vient de rendre un jugement qui peut intéresser plus d'une personne:

Lorsqu'un bon du Mont-de-Piété a été brûlé ou perdu, le remboursement n'en peut avoir lieu, comme pour une lettre de change perdue, qu'en vertu d'un jugement et à charge de donner caution.

A défaut de caution, le remboursement est différé pendant trois ans, et la somme retenue doit produire des intérêts au taux fixé par l'administration chaque année.

On a enterré hier à Croix un jeune homme de Roubaix, M. Gustave D..., dont le cadavre avait été retiré du canal, quelques jours auparavant. D'après ce qui se raconte dans le public, on aurait trouvé dans la chambre de M. D... à Roubaix, une lettre signée de deux noms et lui donnant rendez-vous à Croix, sur les bords du canal, dans la soirée de mercredi. Il s'agissait de régler une affaire d'intérêt.

Ce soir là, M. D... a, en effet, été vu à Croix, dans l'estaminet de la *Belle-Vue*, en compagnie de deux individus, qu'on suppose être les signataires de la lettre.

Maintenant, a-t-il été précipité dans le canal où y est-il tombé accidentellement? C'est ce que la justice recherche en ce moment.

Au moment où on l'a retiré de l'eau, M. Gustave D... n'avait plus nous dit-on sa montre ni sa bourse. Le cadavre ne portait d'ailleurs aucune trace de violence.

Un de nos lecteurs veut bien nous signaler parmi les causes auxquelles le fait attribuer l'augmentation de la consommation

en a été la suite, doivent vous dégouter de la bienfaisance. Je vous avais prévenu; les classes populaires sont ingrates; habituellement elles considèrent les bons offices comme une spéculation intéressée ou comme une dette qu'on acquitte envers elles... Du diable, si nos gens, à la manière dont marchent les choses, ne finiront pas par vous jeter des pierres!

Et le manufacturier, trouvant son observation des plus plaisantes, partit d'un éclat de rire.

— Je vous pourtant espérer encore, mon cher Frémont, répliqua Philippe avec mélancolie, que mes intentions seront mieux appréciées... Mais laissons cela... J'ai désiré, Frémont, vous entretenir au sujet d'Anselme Bertin pour qui j'ai autant d'estime que d'amitié... Et vous, que pensez-vous de lui?

Frémont devint froid tout à coup.

— Bertin! répliqua-t-il, eh! que puis-je en penser sinon qu'il est capable, rangé et qu'il remplit parfaitement ses fonctions? Autrefois il avait de sottes idées, qui lui troublaient la cervelle; mais la dure leçon qu'il a reçue lui a servi, et, malgré quelques velléités d'innovation, il est devenu plus froid, plus raisonnable; chaque jour j'apprécie mieux son activité, son intelligence, son excellente conduite.

— Fort bien, Frémont. En ce cas, que diriez-vous s'il se trouvait une combinaison pour faire de Bertin votre associé?

Le manufacturier se redressa.

— Mon associé? s'écria-t-il; vous rêvez, mon cher Montcel.

— Tout cela est sérieux, Frémont; écoutez-moi: Vous vous souvenez que vous m'êtes encore redevable d'une somme assez ronde, que je vous ai avancée lors de vos embarras commerciaux...

— Je n'aurais garde de l'oublier, car votre régisseur a exigé des titres en règle, et cette somme, avec les intérêts, s'élève aujourd'hui à cent quarante mille francs à peu près.

— Eh bien, Frémont, si vous acceptiez ce que je vous propose, cet argent pourrait ne plus sortir de votre maison.

— Comment l'entendez-vous?

— Ma combinaison est fort simple. Anselme Bertin a été mon fidèle ami dans les mauvais jours, et si vous consentez à le prendre pour associé, je le commanditerai, comme vous appelez cela, des cent quarante mille francs dont vous êtes dépositaire.

— Vous avez toujours la générosité d'un prince, Montcel, répliqua Frémont; mais cette combinaison est inacceptable, attendu que je ne désire nullement prendre d'associé.

— Ne sentez-vous pas la nécessité, à votre âge, de vous adjoindre un homme jeune, déjà expérimenté, plein d'initiative?

— Non, je vous le répète; tout marche à présent selon mes desirs, et je me crois de force à maintenir seul cette prospérité.

— Et si je vous demandais, Frémont, de faire pour moi ce sacrifice de votre volonté... Si je vous le demandais avec instance?

En ce moment, les promeneurs se trouvaient sous des arbres touffus qui bordaient la route et interceptaient les dernières lueurs du crépuscule. Deux femmes, venant en sens inverse et enveloppées l'une et l'autre de ces mantilles noires à capuchon, en usage dans certaines provinces méridionales, passèrent à côté d'eux.

Le son de voix de Philippe parut faire impression sur une d'elles, qui sembla vouloir s'arrêter; mais elle se ravisa aussitôt, et, entraînant sa compagne, elles continuèrent leur chemin.

Philippe de Montcel et le manufacturier étaient trop absorbés par leur conversation pour remarquer cette circonstance sans doute insignifiante. Cependant, soit que l'obscurité ne fût pas de leur goût, soit qu'ils jugeassent à propos de ne pas aller plus loin, ils ne tardèrent pas à faire volte-face et à revenir sur leurs pas.

— Voyons, voyons, monsieur de Montcel, reprit Frémont, il s'agit de s'entendre. Nous nous sommes réciproquement rendu de grands services; je n'en disconviens pas...

— Réciproquement? répéta Philippe avec une nuance d'ironie.

Frémont ne put s'empêcher de sourire. A force de conter qu'il avait retiré

Philippe du gouffre voisin, il avait fini par oublier l'intervention des rôles et par se croire lui-même le bienfaiteur.

— Allons! dit-il, avec une insouciance affectée, je reconnaitrai, s'il le faut, que vous m'avez rendu de grands services; mais vous êtes trop délicat pour en abuser, en m'imposant des obligations contraaires à mes convenances et à mes intérêts.

Montcel poussa un profond soupir.

— Monsieur Frémont, reprit-il après une pause, vous ne savez pas tout... En vous proposant Bertin pour associé, j'avais espéré qu'il pourrait devenir mieux encore.

— Quoi donc?

— Votre gendre.

— Mon gendre! le petit Anselme?... Sur ma foi! mon cher de Montcel, vous m'excuserez, mais je trouve l'idée si plaisante...

Et le manufacturier partit d'un nouvel éclat de rire, d'autant plus bruyant qu'il était forcé.

— Je regrette, monsieur Frémont, dit Philippe, que vous traitiez avec tant de légèreté une chose grave... Vous ignorez sans doute que ce pauvre Anselme aime passionnément votre fille?

— Ah! cette ancienne amourette s'est donc réveillée? Si je l'avais su plus tôt... Eh bien, par ce que cet étourneau aime ma fille, est-ce une raison pour que je la lui donne?

— Mais je crois... je suppose que

vous fille l'aime aussi.

— En êtes-vous sûr? Vous l'a-t-elle dit? En ce cas, lorsque je vais rentrer chez moi, le compte de ce beau damoiseau ne sera pas long.

— Vous ne ferez pas cela! s'écria Philippe avec véhémence; si cette affection mutuelle existe, elle existe déjà d'ancienne date, et vous voyez qu'elle a été sans inconvénient. D'ailleurs, vous ne voudrez pas que mon intervention, toute spontanée, ait un résultat aussi fâcheux pour ce pauvre garçon, et votre sévérité me laisserait des regrets éternels... Je vous en conjure, ne songez pas à congédier Anselme Bertin.

— Soit, j'aurai l'air encore d'ignorer cet enfantillage. Mais plus tard...

— Ni à présent, ni plus tard, vous n'agirez de rigueur envers mon ami, je vous le demande à mains jointes... Enfin, Frémont, quel préjugé avez-vous donc conçu contre Anselme, qui, de votre propre aveu, est loyal, intelligent, digne de toute votre confiance?

— Eh! parbleu, Montcel, répliqua le manufacturier assez sèchement, il ne me convient pas pour gendre et pour associé, voilà tout. Je puis avoir d'autres projets à l'égard de ma fille... S'il faut absolument donner des raisons, Anselme, malgré les qualités auxquelles je rends justice, a manifesté jadis des opinions qui me déplaisent; et puis, il ne possède aucune fortune après tout...

Vous aurez beau le commanditer de la somme qui est entre ses mains, elle ne